

par FRANÇOIS-WILLIAM SIMARD, Vice-président Développement stratégique et Communications de l'APCHQ

BUDGET PROVINCIAL: DE BONNES NOUVELLES POUR L'HABITATION

■ ■ Il aurait été facile pour le gouvernement, surtout dans une année électorale, de présenter un budget déficitaire et d'y aller « très, très généreusement avec la garniture ».

Le gouvernement du Québec a tout récemment déposé son budget annuel. Certains intervenants l'ont apprécié, d'autres pas du tout, et plusieurs se situent « entre les deux ». Tout en n'ignorant pas le fait que les élections générales approchent – elles sont prévues pour l'automne prochain, soit dit en passant –, reste que ce budget comprend de nombreuses mesures liées à l'habitation. Vous me voyez venir : j'en suis heureux ! Et voici essentiellement pourquoi.

RÉNOVERT DE RETOUR POUR UNE AUTRE ANNÉE

Au cours des derniers mois, nous avons fait de nombreuses représentations auprès du gouvernement pour que RénoVert soit renouvelé. Pourquoi ? Parce que RénoVert est une mesure qui marche : il donne de l'ouvrage aux entrepreneurs et aux travailleurs, il favorise l'amélioration du bilan énergétique des familles en leur permettant d'améliorer l'isolation de leur demeure, il contribue à lutter contre le travail au noir en exigeant aux consommateurs d'engager un entrepreneur en règle et, finalement, il rapporte des sommes considérables au gouvernement.

■ ■ Le gouvernement a pris bonne note de nos recommandations, car RénoVert a été renouvelé pour une autre année.

Le gouvernement a pris bonne note de nos recommandations, car RénoVert a été renouvelé pour une autre année. Vous aurez donc jusqu'au 31 mars 2019 pour signer un contrat en bonne et due forme avec un entrepreneur licencié à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et le reste de l'année 2019 pour effectuer les travaux admissibles. Compte tenu de l'impact de la popularité de RénoVert dans l'ensemble des régions du Québec, il aurait été quelque peu étonnant que le gouvernement y mette fin. Nous sommes donc ravis qu'il ait été renouvelé.

AIDE À L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE MAISON

Une autre mesure annoncée lors du budget pourrait vous intéresser. Il s'agit d'un crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation. Cette mesure, qui s'ajoute au crédit d'impôt fédéral pour les acheteurs d'une première propriété, pourrait permettre aux familles qui projettent d'acheter leur première maison d'obtenir un remboursement d'impôt jusqu'à 1 376 \$.

Bon, ce n'est pas uniquement avec cette mesure que la problématique de l'accession à la propriété au Québec se règlera et qu'on rattrapera ainsi le reste des provinces canadiennes. Petit rappel : nous sommes toujours en queue de peloton avec seulement 61,3 % de ménages propriétaires. Néanmoins, il s'agit d'un signal clair démontrant que le gouvernement reconnaît l'enjeu de l'accession à la propriété et que c'est une priorité.

Il aurait été facile pour le gouvernement, surtout dans une année électorale, de présenter un budget déficitaire et d'y aller « très, très généreusement avec la garniture », si vous me permettez l'expression. Pourtant, il a tenu à présenter, pour une quatrième année consécutive, un budget équilibré. Je crois que ça mérite d'être souligné.

Bref, un budget équilibré, avec des mesures innovantes et structurantes pour tout le Québec, dont le renouvellement de RénoVert et un crédit d'impôt pour aider les familles à acheter leur première maison. De bonnes nouvelles, en somme !